

NOTE DE SERVICE N° 8 Année scolaire 2015 - 2016
--

Sommaire :

1. Calendrier scolaire et organisation des services.
2. Calendrier pour l'avenant des projets d'écoles 2016-2017.
3. Plan de formation et formation continue pour directeurs.
4. Quotité de décharge pour les directeurs d'écoles.
5. Informations diverses.
6. Départs à la retraite.

1. Calendrier scolaire et organisation des services
--

Le BO n°17 du 23 avril 2015 nous fournit le cadrage du calendrier scolaire. Notre académie suivra le calendrier suivant :

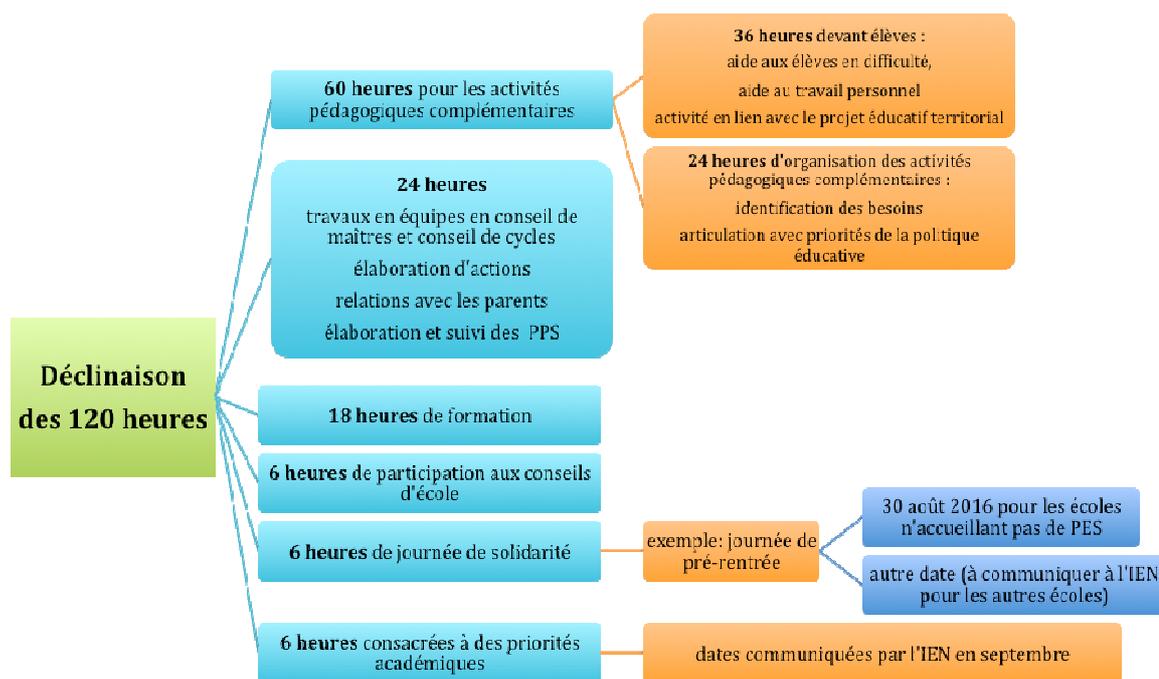
	Prérentrée des enseignants	Rentrée scolaire des élèves	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Début des vacances d'été
Dates pour la zone B	Mercredi 31 août 2016	Jeudi 1 ^{er} septembre 2016	Mercredi 19 octobre au jeudi 03 novembre	Samedi 17 décembre 2016 au Mardi 03 janvier 2017	Samedi 11 février 2017 au lundi 27 février 2017	Samedi 8 avril 2017 au Lundi 24 avril 2107	Samedi 8 juillet 2017

Le BO stipule également que « ***Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent) prises en-dehors des heures de cours, pourront être dégagées durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.*** »

Par ailleurs, pour rappel et en référence à la note de service N°2005-182 du 7-11-2005 parue au BO du 24 novembre 2005, la journée ou les deux demi-journées de solidarité sont prioritairement consacrées à la réflexion sur la politique éducative formalisée dans le projet d'école.

La journée ou les deux demi-journées de solidarité pourront par exemple prendre la forme d'une deuxième journée de pré-rentrée qui pourra se tenir le 30 août 2016. Une demande devra être demandée auprès de l'IEN.

Aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement se rajoutent donc 120 heures (108 + 6 + 6) qui se déclinent comme suit :



2. Calendrier pour l'avenant des projets d'écoles 2016-2017

Avenant au projet d'école élaboré en 2013 ou 2014	Documents ressources	Echéances
Dresser un bilan intermédiaire du projet d'école ou de réseau engagé	Bilan intermédiaire du projet d'école ou de réseau	Pas de bilan du projet d'école ou de réseau à renvoyer à l'IEN
Actualiser les indicateurs retenus dans le TBE	- Rubrique dans le TBE - Tutoriel d'utilisation du TBE (fiche indicateurs)	
Actualiser le plan d'action (actions reconduites, terminées, nouvelles actions, échéancier) Définir l'organisation pédagogique et la mise en œuvre des APC (activités pédagogiques complémentaires)	- Fiche action APC 2016 - Calendrier annuel proposé - Tableau de service - Grille horaire hebdomadaire	Pour le 2 septembre 2016 : Envoi à l'IEN des propositions d'organisation des APC + calendrier annuel + tableau de service + grille horaire Validation de l'IEN pour le 15 septembre 2016 au plus tard : Validation par l'IEN des propositions d'organisation des APC.
Actualiser la fiche de synthèse dans le TBE (échéancier)	- Rubrique dans le TBE - Tutoriel d'utilisation du TBE (fiche de synthèse)	14 octobre 2016 : Actualisation de la fiche de synthèse par le directeur dans le TBE <i>Pour mémoire :</i> Validation de la fiche de synthèse dans le TBE par l'IEN Premier conseil d'école : Présentation en conseil d'école puis saisie de l'avis du conseil d'école dans le TBE (seulement pour le projet initial)

Comme annoncé par notre très efficace PRNE, Monsieur Steve BLAZEK, a créé **un fichier APC auto-remplissable qui remplit à la fois le tableau des services et le calendrier** (voir en annexe).

3. Plan de formation et Formation continue pour directeurs

Le plan de formation de la circonscription de l'année scolaire 2016-2017 est en cours de finalisation. Vous pouvez déjà en prendre connaissance sur le site de la circonscription sous : <http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/spip.php?article243>

Des modifications seront opérées début septembre et des renseignements (lieux, dates, publics, ...) seront précisés.

Vous trouverez ci-dessus le résultat du sondage sur les choix de formation continue pour les directeurs d'école au vu du nombre de fiches remontées le soir de la réunion :

1.	Elèves à besoins particuliers	14 demandes
2.	Protection de l'enfance	10 demandes
3.	Développer des projets artistiques et culturels	8 demandes
4.	Suivi des élèves absenteïstes	4 demandes
	Sécurité à l'école	4 demandes
	Animer une équipe / Gestion des conflits	4 demandes
5.	Bien gérer l'argent de l'école	3 demandes
	Relations avec les parents d'élèves	3 demandes

Ces formations seront intégrées dans notre plan de formation de la circonscription même si elles se déroulent dans une autre circonscription.

4. Quotité de décharge pour les directeurs d'écoles

Quelques changements applicables à la rentrée 2016 (voir [BO n°32 du 4 sept 2014](#)) sont à noter pour l'année scolaire qui vient en ce qui concerne les volumes de décharge de direction d'école :

ÉCOLE MATERNELLE		ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE OU ÉLÉMENTAIRE + MATERNELLE	DÉCHARGE
Nombre de classes			
1 classe			Décharges de rentrée et de fin d'année scolaire 4 jours fractionnables : 2 à 3 jours mobilisables de la rentrée aux vacances de la Toussaint et 1 à 2 jours mobilisables en mai et juin
2 et 3 classes			10 jours fractionnables (1 journée par mois)
4 à 7 classes			quart de décharge
8 classes	8 et 9 classes		tiers de décharge
9 à 12 classes	10 à 13 classes		demi-décharge
13 classes et +	14 classes et +		décharge totale

Décharge du temps d'activités pédagogiques complémentaires (APC)

NOMBRE DE CLASSES DE L'ÉCOLE	DÉCHARGE SUR LES 36 HEURES D'APC
1 à 2 classes	6 heures
3 à 4 classes	18 heures
5 classes et +	36 heures

5. Informations diverses.

- Organisation du service** : je prie Mrs et Mmes les directeurs de me faire parvenir :
 - l'organisation prévue pour les compléments de service qui officient sur deux, trois ou quatre postes différents.
 - l'organisation du service des enseignants au moyen du tableau ci-joint.
- Fermeture du secrétariat de l'inspection d'Andolsheim** du lundi 11 juillet au vendredi 19 août 2016 inclus.
- Gagnants aux différents dispositifs** :
 - Sur 21 classes ayant participé au Marathon de l'orthographe départemental, deux classes ont été primées : Artzenheim et Sainte-Croix-en-Plaine.
 - Rallye Maths express :

	Rallye Maths Express Résultats	
1 ^{er} CE2	1 ^{er} CM1	1 ^{er} CM2
Classe de Mme Helmlinger Elisabeth à Baltzenheim	Classe de Mme Groshaeny Aline à Algolsheim	Classe de Mme Staub Bénédicte à Artzenheim

Bravo à toutes les classes participantes !

- Ressources pour la maternelle** : Les enseignants en écoles maternelles peuvent trouver en annexe tous les outils conçus par le pôle maternelle départemental et conformes aux nouveaux programmes (voir tableau en annexe).

6. Départs à la retraite.

Neuf enseignants dont cinq directeurs d'école nous quittent pour prendre une retraite bien méritée. Bon nombre d'entre eux ont marqué la vie de notre circonscription et ont passé parfois des décennies dans la même école.

Certains ont exercé la charge de direction ou de coordinateur fédérant avec conviction des équipes pédagogiques dans des projets culturels et citoyens. Tous ont enseigné avec conviction n'hésitant pas à instruire tout en éduquant. Ces collègues ont accompagné des générations d'élèves de l'école maternelle jusqu'au collège avec des résultats remarquables et un sens du service public qui n'a pas

fait défaut.

Qu'au nom de l'éducation nationale, toutes et tous en soient sincèrement remerciés !

Par ordre alphabétique des directeurs (rices) d'écoles puis des enseignants (es) :

M. Pierre BADEROU	Directeur de l'école primaire de Heiteren et coordonnateur du réseau du Pays de Brisach
Mme Anne FLEURY	Directrice de l'école maternelle de Housen
Mme Gabrielle LODWITZ	Directrice de l'école maternelle de Holtzwihr
Mme Françoise SCHNEE	Directrice de l'école maternelle de Wolfgantzen
M. Bernard STICH	Directeur de l'école primaire de Fessenheim et coordonnateur du réseau de l'Essor du Rhin.
Mme Claudine ANTOINE	Enseignante à l'école élémentaire d'Andolsheim
Mme Gisèle BADEROU	Enseignante à l'école primaire de Heiteren
Mme Régine BIELLMANN	Enseignante à l'école maternelle de Holtzwihr
Mme Marie Régine KRIEGEL	Enseignante à l'école maternelle de Biesheim

*L'équipe de circonscription souhaite à tous les personnels
un bel été et des vacances reposantes et agréables !*

Andolsheim, le 4 juillet 2016

L'Inspectrice de l'éducation nationale



Fabienne SCHLUND

Les notes de service sont obligatoirement émargées par tous les enseignants de l'école, RASED, Ziliens compris ; elles sont portées à la connaissance des autres membres de l'équipe éducative (enseignants contractuels, auxiliaires de vie scolaire,...) ; elles doivent rester accessibles à la consultation et sont à conserver en archive à l'école.